

## Sophie Wahnich, L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française

Godineau Dominique

Annales historiques de la Révolution française, Année 1998, Volume 312, Numéro 1  
p. 354 - 357

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

le douloureux accouchement de la démocratie et, en regard des prises de position des uns ou des autres, elle présente la Révolution dans toutes ses dimensions : sociale, politique, économique et culturelle.

Centré strictement sur la décennie révolutionnaire, le livre retrace la Révolution avec clarté sans jamais tomber dans les fausses schématisations des « étapes » supposées de la Révolution. Après une brève introduction historiographique et un rappel des origines de la Révolution, le livre se découpe en sept chapitres : la rupture de 1789 et le processus constituant de 1789 à 1792, la fin de la monarchie constitutionnelle et la naissance de la République (1791-1792), la radicalisation de la Révolution (1792-1793), le gouvernement révolutionnaire (1793-1795), l'impossible vie de la République bourgeoise (1795-1799). Les séquences chronologiques sont interrompues par deux chapitres thématiques : l'un essentiel et trop souvent négligé porte sur « la révolution paysanne » (1789-1794), l'autre sur la « Contre-révolution et les résistances à la Révolution » (1789-1799). Le volume se termine par un appendice où sont commentés les textes les plus significatifs et où sont présentées une chronologie et une brève bibliographie.

Tout au long du livre, Irene Castells nous offre une vision renouvelée de la Révolution que ce soit sur la dimension provinciale de la Révolution, sur le mouvement sectionnaire, sur la sociabilité politique, sur la violence populaire ou sur la Gironde, la Montagne et son programme social et politique ainsi que sur la place des robespierristes parmi les jacobins. L'auteur abandonne les clichés comme ceux créés autour de la crise fédéraliste, du gouvernement révolutionnaire ou bien de la personnalité de Robespierre. Elle prend soin à chaque fois de présenter les points de vue affrontés des historiens. Ainsi l'auteur nous offre tous les éléments d'appréciation pour juger d'une question et nous permet d'éviter de tomber dans des simplifications.

Le livre se recommande par l'érudition de l'auteur et par sa clarté d'expression aux étudiants et aussi à un plus vaste public. L'ouvrage est plus qu'un manuel, il est une excellente synthèse. Il faut espérer qu'il trouve un éditeur français qui voudra bien le traduire. Le travail effectué par Irene Castells le mérite.

Lluís ROURA

**Sophie WAHNICH, L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française**, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque Histoire », 1997, 402 p.

Ce livre s'inscrit dans notre présent le plus immédiat, il se fait l'écho des préoccupations les plus aiguës de la société française d'aujourd'hui. Sophie Wahnich s'engage dans et par son travail. Elle ne fait pas de l'histoire pour simplement reconstruire le passé, mais insiste à plusieurs reprises sur le « lien au présent » (p. 11), le « rapport à l'actuel » (p. 18) qui sous-tendent son travail. En ces temps de volonté neutralisatrice, la démarche doit être soulignée. D'autant que le risque est grand, et l'auteur le sait, de tomber dans l'anachronisme : non pas tant poser au passé des questions qui sont les nôtres car après tout il est aussi là pour ça, que les poser *en des termes* qui sont les nôtres, et par là même mutiler notre compréhension de ce passé. Par ce rapport très fortement affirmé entre présent et passé, elle ne recherche pas un modèle qui permettrait « d'ignorer le présent » (p. 9) mais veut « raviver » une « expérience », celle du « laboratoire révolutionnaire » (p. 362). Expérience qu'elle confronte, avec une naïveté revendiquée, à ses espérances sur « une période *a priori* placée dans un imaginaire utopique au-dessus de tout soupçon », sur un « passé qui pourrait être rassurant » pour le citoyen d'aujourd'hui (p. 9). Loin de la rassurer, ce passé « dérange » (p. 240) l'auteur ; face à cette « inquiétude » (le terme revient comme un leitmotiv), elle tente sans complaisance de repérer les tensions qui existent dans le discours révolutionnaire sur l'étranger.

Quelle place la Révolution, qui déclare un droit de l'universel, a-t-elle faite à l'étranger ? A-t-on pu concilier d'une part universalité de l'humanité qui ouvre sur un espace illimité et d'autre part clôture de la communauté nationale qui, dès lors qu'elle

se délimite, est en passe de produire de l'exclusion ? Autrement dit : un étranger peut-il être citoyen dans la France révolutionnaire ? Et, ce qui n'est pas tout à fait la même chose : qu'est-ce qu'un étranger en France pendant la Révolution ? A la fin de la Première Guerre mondiale, Albert Mathiez (*La Révolution et les étrangers. Cosmopolitisme et défense nationale*, Paris, 1918) voyait dans les mesures répressives prises pendant la Révolution française contre les étrangers un effet des circonstances. Sans nier l'impact de la guerre à partir de 1792, S. Wahnich creuse plus loin et cherche dans le discours politique révolutionnaire l'explication de ce qui fait pour elle énigme : l'exclusion de l'étranger sans que soit remis en question l'horizon d'universalité du projet révolutionnaire.

Son livre est fondé sur le discours d'assemblée et, dans une moindre mesure, sur les adresses envoyées aux députés par les autorités locales. Il ne se déroule pas chronologiquement, mais est construit suivant différents rythmes ternaires qui s'entrecroisent. « Il faut que vous fassiez une cité, c'est-à-dire des citoyens qui soient amis, qui soient hospitaliers et frères », assure Saint-Just le 26 germinal an II. La confrontation entre ces trois impératifs et trois décrets à l'origine de l'inquiétude mentionnée débouche sur trois couples à première vue antinomiques : « hospitalité et suspicion » ; « amitié et trahison » ; « fraternité et exclusion ». L'analyse se déploie autour de trois échelles : la communauté des habitants, la nation, l'universel. Trois types de « culture politique » sont recensées : communautaire, d'Ancien Régime, du droit.

Le projet de loi du 3 août 1793 (non voté sous cette forme), enjoignant les étrangers détenteurs d'un certificat d'hospitalité à « porter au bras gauche un ruban tricolore sur lequel sera tracé le mot hospitalité et le nom de la nation chez laquelle ils sont nés », ouvre la partie sur « hospitalité et suspicion ». L'auteur y examine les liens entre nationalité et citoyenneté, étudie ce qui définit l'étranger par rapport au Français ; elle s'attarde sur la peur héritée de l'Ancien Régime qui pousse à tracer la frontière entre membres de la communauté et « étrangers inquiétants » (p. 99). Partis de l'étranger né hors de France, nous arrivons ainsi, en suivant un parcours non linéaire, à « l'étranger de l'intérieur » (le pauvre, le nomade, puis le contre-révolutionnaire), tous suspects.

De l'étranger-suspect à l'étranger-traître ou au traître-étranger : dans la seconde partie sur « amitié et trahison », S. Wahnich s'interroge sur le décret du 6 nivôse an II, qui exclut « tous individus nés en pays étrangers [...] du droit de représenter le peuple français », ce qui était le cas depuis 1792, de Thomas Paine et Anarchasis Cloots. Elle dégage deux catégories d'étrangers : l'étranger national, né hors de France, qui doit (momentanément, le temps de la guerre ?) être exclu de la souveraineté, réservée aux « nationaux » ; et l'étranger politique, né ou non en France, qui, s'étant mis de lui-même hors de l'amitié et hors de la cité, est devenu un traître méritant la mort – « Louis XVI est un étranger parmi nous » affirme par exemple Saint-Just en novembre 1792. Tout étranger non Français, même patriote, serait donc suspect de trahison ; et tout « traître » appartiendrait à « l'étranger », à la fameuse « faction de l'étranger », et serait un étranger à la cité.

Dans une troisième partie, centrée sur le couple « fraternité et exclusion », cette analyse est transportée du cadre national au cadre international, de la cité révolutionnaire à la cité universelle. Elle est mise à l'œuvre pour comprendre le sens du décret du 7 prairial an II : « Il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien. » Non appliqué dans les faits, il a été voté à la suite du rapport de Barère assurant que « la générosité exercée envers l'Anglais est un crime de lèse-humanité ». Si les soldats anglais doivent connaître ce sort particulier, c'est que le peuple anglais est coupable de trahison car, à la différence des peuples « esclaves », il connaît le droit et donc le trahit en soutenant son gouvernement contre la Révolution française. De même que les « traîtres » deviennent des étrangers à la cité révolutionnaire, les Anglais sont devenus traîtres et étrangers à l'humanité, ils se sont eux-mêmes séparés du genre humain et méritent la mort comme des brigands.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce livre très riche et dense, dont nous n'avons dégagé ici que les principales lignes de force. Si dense qu'il en devient parfois touffu, et que les réponses apportées aux questions posées ne sont pas toujours d'une clarté limpide. Si les analyses sur le rapport entre étranger national et étranger politique sont en général très aiguës et stimulantes, il arrive au lecteur de ne plus suivre l'auteur dans sa dextérité à passer d'une catégorie à l'autre, ce qui tend à obscurcir le lien fait entre « les étrangers » non Français et « l'étranger » politique qui s'est mis hors cité et par-là à amoindrir la force de certaines démonstrations.

Autre interrogation : si les étrangers forment sans conteste une catégorie particulière de suspects, il n'apparaît pourtant pas clairement que la suspicion envers eux revête *des formes* spécifiques. La partie de l'ouvrage sur « l'hospitalité en temps de suspicion » pourrait ainsi bien souvent s'appliquer à tous les citoyens, nés ou non en France – et l'auteur aurait pu ici se référer aux travaux de J.-L. Matharan. L'image dressée du bon étranger (p. 37) n'est guère différente de celle du bon citoyen ; le certificat d'hospitalité, qui ferait du non-Français un citoyen de seconde zone à la citoyenneté locale (pp. 36 et ss), n'est pas si éloigné du certificat de civisme, également délivré par les autorités locales après témoignage de 2 citoyens patriotes (parfois même 6 dans certaines sections parisiennes pendant l'hiver de l'an II !). Ces remarques soulignent la complexité de cette question de l'étranger, que ce travail met bien en valeur.

La thématique de la souveraineté, placée au cœur du livre, mérite également qu'on s'y arrête. Pour l'auteur il y aurait un mouvement tendant à exclure les étrangers du souverain, dont les limites sont définies en l'an II par la Convention (pp. 232, 225, 231, 233). Or, l'acception du souverain à laquelle S. Wahnich se réfère (« l'ensemble des membres de la société qui jouissent du droit de citoyen », p. 73), est beaucoup plus proche de la nôtre que de celle du mouvement révolutionnaire. Peut-être est-elle issue du discours d'assemblée sur lequel travaille l'auteur ? Mais les études sur la sans-culotterie, celles sur les exclus de la citoyenneté (citoyens passifs, femmes, esclaves) montrent que, au moins dans la conception populaire, le souverain n'est pas réduit aux seuls détenteurs légaux du droit de cité : sans posséder les droits du citoyen, on peut faire partie, on fait partie du souverain, même si l'on n'y a évidemment ni la même place, ni les mêmes possibilités d'action. L'exclusion existe indéniablement ; mais est-elle celle du souverain ? les lois sur l'exercice des droits politiques peuvent-elles d'ailleurs définir le souverain, le limiter ? Cela mérite discussion. Un détour par l'histoire des femmes peut s'avérer fructueux : exclues des droits inhérents à la souveraineté, les femmes appartiennent pourtant bien au souverain, l'affirment en agissant, et personne, même parmi les plus farouches adversaires de leur participation politique, ne le nie – la prise en compte du facteur masculin-féminin appellerait par ailleurs à développer l'analyse sur le rapport entre nationalité et citoyenneté, qui n'est pas réduit à celui entre « nationaux » et « non nationaux ». L'on peut ainsi s'interroger lorsque l'auteur écrit (p. 37) que, exclu des sociétés populaires et des assemblées de section, l'étranger perd le droit de surveillance et ne peut donner le signal de l'insurrection : les tribunes de l'Assemblée, des sociétés, la rue, les dénonciations lui sont-elles interdites ? Il serait intéressant pour approfondir cette question de connaître les réactions et des étrangers et des militants populaires à cette exclusion, de savoir comment elle a fonctionné dans les faits. Ce qui n'était bien entendu pas le sujet du livre et il est hors de propos de reprocher à l'auteur de ne pas avoir fait cette recherche. Nous voulions seulement souligner que cette étude sur le, ou plus exactement sur *un* discours révolutionnaire invite à réfléchir encore sur l'articulation entre souveraineté et citoyenneté pendant la Révolution.

Il faudrait ajouter que d'autres thèmes passionnants y sont soulevés, et notamment celui de la transparence et du masque dans la pensée révolutionnaire, qui court dans tout le livre et nécessiterait une étude à lui seul.

On le voit, cet ouvrage a l'immense mérite de poser une foule de questions. Il propose des réponses par des analyses souvent brillantes, parfois moins convaincantes, mais qui appellent le débat et provoquent les réflexions de l'historien sur des aspects

fondamentaux de la Révolution française, en résonance avec ses interrogations de citoyen d'aujourd'hui. Ce qui constitue peut-être une de ses principales qualités.

Dominique GODINEAU

Christine FAURÉ (dir.), **Encyclopédie politique et historique des femmes. Europe, Amérique du Nord**, Paris, P.U.F., 1997, 885 p.

La mode est aux dictionnaires et encyclopédies. Six ans après les 5 volumes de *l'Histoire des femmes* dirigée par G. Duby et M. Perrot, Ch. Fauré fait une nouvelle « mise au point » sur les recherches actuelles, en mettant l'accent sur l'événement et donc sur l'action des femmes dans le domaine du politique. Réintroduire la dimension politique dans l'histoire des femmes en s'attachant à la singularité de l'événement, à l'aspect conflictuel de l'histoire : c'était par exemple une des directions prônées dans un article paru dans les *Annales ESC* en 1986 (« Culture et pouvoir des femmes, essai d'historiographie », signé par un collectif d'historiennes parmi lesquelles figuraient les directrices des 5 volumes de *l'Histoire des femmes*, in *Annales ESC*, mars-avril 1986, n° 2). La présente *Encyclopédie* permet de mesurer la richesse de cet axe de recherche et le travail accompli depuis 10 ans : ce qui, malgré les quelques travaux déjà existants, n'était en 1986 qu'une piste indiquée pour échapper aux limites du tout culturel en histoire des femmes est aujourd'hui susceptible de faire l'objet d'une « mise au point », dont on peut saluer l'idée. Retour de l'événement, triomphe du politique : la parution de cette *Encyclopédie* souligne de plus, s'il en était encore besoin, que les problématiques de l'histoire des femmes s'inscrivent de plain-pied dans les débats historiographiques actuels.

L'ouvrage présente 38 contributions d'historiens, sociologues, philosophes, politistes, littéraires, anthropologues, français et étrangers. Elles sont rassemblées en trois parties. La première, intitulée « Au seuil de la modernité, les femmes peuvent-elles gouverner ? », est aussi la plus courte (4 articles, 86 p.) : elle forme en quelque sorte une longue introduction sur la place et le rôle attribués aux femmes dans le politique, par les institutions (loi salique) ou la pensée des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, de Luther à Locke ; y figure également un article très intéressant sur l'action féminine pendant la Fronde (H. Carrier). Puis vient « L'ère des révolutions », de l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle à l'URSS de Staline (386 p.). Enfin la dernière partie, « Combats pour la démocratie », est composée de 15 articles (355 p.), sur le XIX<sup>e</sup> et surtout le XX<sup>e</sup> siècle, qui étudient les combats féministes pour les droits politiques, ou la condition et l'action des femmes dans les conflits ou les régimes politiques du XX<sup>e</sup> siècle, en Espagne, Allemagne, Italie, France, Portugal, Europe de l'Est ; le tout se clôt par des études sur le monde très contemporain, l'Islam, l'émigration, les organisations politiques nationales et internationales.

Nous retiendrons plus particulièrement ici la seconde partie, très riche sur le XVIII<sup>e</sup> siècle puisque y est examinée l'action des femmes dans les révolutions américaine, française, belge, néerlandaise – sans compter les deux révolutions anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle. Une des qualités majeures de l'entreprise est d'ailleurs de mettre à la portée du public français les travaux d'historiens étrangers, souvent passionnants et d'un grand apport scientifique, mais jusqu'ici seulement connus des spécialistes. On lira ainsi avec un grand profit les analyses très fines sur les révolutions anglaises de A. Hugues, qui nous fait découvrir l'existence de pétitions collectives de Niveleuses, ou l'article de L. Kerber sur la révolution américaine, où l'on apprend que, sous l'influence des Quakers, le New-Jersey accorda jusqu'en 1807 le droit de vote aux femmes ; la présentation par R. Dekker et J. Vega des révolutions néerlandaises de 1781-1787 et 1794-1795 est également très riche et met bien en perspective le contexte politique, social et culturel dans lequel s'inscrit l'action des femmes.

Ces différents textes permettent de mesurer les particularités de la Révolution française et de la place qu'y ont collectivement tenue les femmes. L'article sur la